

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19490 - 75ÈME ANNÉE

La stratégie de l'État différente de celle de nos voisins

Coronavirus : épidémie attendue



Christine Kolwalczyk, présidente de l'union régionale des médecins libéraux, Martine Ladoucette, directrice de l'Agence régionale de Santé, Jacques Billant, préfet de La Réunion, et Guy Henrion du SAMU.

Avant que ne soit annoncé le premier cas de coronavirus à La Réunion, les services de l'État ont présenté leur stratégie face à l'épidémie. Contrairement à nos voisins qui font tout pour éviter l'importation du virus, car ils estiment ne pas avoir les moyens d'y faire face, l'État s'attend à l'arrivée de l'épidémie à La Réunion et détaille des moyens de lutte. Pas question en effet de placer en quarantaine toutes les personnes qui ont séjourné en France, un des pays au monde les plus touchés par le coronavirus, car La Réunion est intégrée à la France. En conséquence, le retour des Réunionnais qui ont passé leurs vacances en Europe est très redouté. Cette stratégie ne risque-t-elle pas de renforcer l'isolement de La Réunion dans son environnement géographique immédiat ? En effet, nos voisins ne seront-ils pas tentés de fermer leurs frontières aux

Réunionnais, qui vivent dans une île où la doctrine n'est pas d'empêcher à tout prix l'importation du virus, mais de l'accepter car La Réunion est politiquement intégrée à la France ?

Quelques heures avant l'annonce du premier cas importé de coronavirus importé à La Réunion, Jacques Billant, préfet de La Réunion, tenait le point presse hebdomadaire consacré à l'épidémie aux côtés de Martine Ladoucette, directrice de l'Agence régionale de Santé, du docteur Christine Kolwalczyk, présidente de l'union régionale des médecins libéraux et du docteur Guy Henrion du SAMU.

En préambule, le préfet soulignait que la question n'était plus de savoir si La Réunion allait être touchée par l'épidémie, mais quand. Selon les services de l'État, l'arrivée de l'épidémie est inévitable, en raison du retour des vacances sco-

lares. En effet, des Réunionnais ont profité de cette période pour faire un voyage en Europe, or la France est un des pays les plus touchés au monde. Si La Réunion reste au stade 1, tout est prêt pour adopter le passage au stade 2, et la réflexion est lancée pour le stade 3, a indiqué le préfet.

Retours de vacances redoutés

Autrement dit, si l'État craint l'importation de cas de coronavirus dans notre île au retour des vacances, c'est parce que la doctrine française n'est pas de placer en quarantaine toutes les personnes qui ont séjourné en France, qui est de plus en plus considérée comme un pays à risque par nos voisins. Madagascar envisage d'interdire temporairement à Air France d'atterrir à Ivato, tandis

que Maurice a placé plusieurs régions françaises sur liste rouge, notamment l'Île de France où se situe l'aéroport de Roissy d'où s'envolent les avions qui desservent Maurice depuis la France. Cette stratégie ne risque-t-elle pas de renforcer l'isolement de La Réunion dans son environnement géographique immédiat ? En effet, nos voisins ne seront-ils pas tentés de fermer leurs frontières aux Réunionnais, qui vivent dans une île où la doctrine n'est pas d'empêcher à tout prix l'importation du virus, mais de l'accepter car La Réunion est politiquement intégrée à la France ?

Mesures pour les élections

Jacques Billant a également rappelé que depuis le 10 mars, les rassemblements de plus de 1000 personnes sont interdits sauf les concours, les manifestations sociales, les meetings électoraux et des autorisations au cas par cas pourront être délivrées par la Préfecture. C'est une mesure barrière afin d'éviter la présence d'un cluster.

Au sujet de l'organisation des élections, une réunion s'est tenue le 5 mars à Paris. Des consignes ont été transmises à tous les maires. L'application des gestes barrière est très importante : éviter les contacts, les poignées de main...

un point de lavage des mains ou du gel hydroalcoolique devra être disponible à l'entrée et à la sortie du bureau de vote. Les bureaux de vote devront être réorganisés pour permettre une meilleure circulation, avec présence d'affiches de prévention.

Taux de mortalité de 2 %

Jacques Billant compte sur la dynamique collective et la responsabilité individuelle, le meilleur rempart sont les gestes barrière, et d'appeler le 15 en cas de symptôme et de ne pas se rendre chez son médecin.

Beaucoup de fausses informations sont relayées sur les réseaux sociaux, rappelle le préfet.

Martine Ladoucette note que la progression en France est rapide, 7 départements sont à risque. 5 cas en Guyane, 2 cas en Martinique et la situation n'a pas empiré depuis. Les retours de vacances peuvent voir l'arrivée de personnes infectées ne présentant pas les symptômes, souligne-t-elle.

85 % des personnes contaminées ont une forme bénigne du coronavirus, sans séquelle, poursuit-elle. Des formes sévères peuvent toucher des personnes vulnérables, soit 15 % des contaminations. Le coronavirus est donc une maladie dont 98 % des cas se terminent par une guérison, souligne la directrice de l'ARS.

Enfin des moyens supplémentaires pour l'hôpital

Elle annonce également le déblocage de financements pour des renforts en personnel, une permanence libérale par téléphone l'après-midi et le samedi. Ces renforts serviront aussi pour les tests de dépistage, jusqu'à 10 simultanément. Les premiers lits sont prêts dans les hôpitaux. Des moyens supplémentaires sont aussi prévus pour augmenter de 25 % la capacité d'accueil des services de réanimation, soit un passage de 40 lits à 50 lits.

Les médecins sont inquiets pour les retours de vacances. Un travail sur la téléconsultation est fait et des masques doivent être livrés pour tous les professionnels de santé afin de les protéger.

Enfin, les mesures de quarantaine s'appliquent pour les personnes provenant de régions à risque, dont la liste est actualisée par le ministère de la Santé. Contrairement à nos voisins qui placent systématiquement en quarantaine les voyageurs venant d'Italie ou refusent leur entrée, à La Réunion la quarantaine ne vise que ceux qui ont séjourné dans le Nord de l'Italie.

M.M.

In kozman pou la rout

« La nuite i dir lontan, mé lo zour i fini par l'évé »

Mésyé, Médam, La Sosyété koz èk moin sé koz èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. Sépa si zot la romarké kan i ariv aou in mové zafèr la nuite lé touzour pli dir ké la zourné : kisoï out prop maladi, kisoï la maladi in famiy, kisoï ankor la solitid sansa d'ot zafèr la pa bon konm siklone épi tranblomann tèr. Aprésa, kan lo zour i ariv, toutsuit ou i san aou in pé myé. Ni pé di galman la nuite i fé noir é lo fénoir li agrav ankor lé shoz suivan in poinn vizé sinbolik. Lo zour i fé klèr é lo féklèr li fé pass in pé lo mové l'èr. Astèr si ni rogard bien provèrb nou la mark an-o la i invite aou pou ète optimis, i donn aou a konprann lo mové i tard pa pasé, é biento nora lo bon. Alé ! mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

En raison de la progression de l'épidémie en Europe, notamment en France

Coronavirus : fermeture des frontières aux Français envisagée à Madagascar



Un article publié hier par Madagascar Tribune explique qu'au niveau des autorités sanitaires de ce pays, une des questions posées est la fermeture des frontières à la France. En effet, Air France a transporté des passagers venant de régions contaminées alors qu'une note de l'administration interdit cela. De plus, la France est aujourd'hui un des pays les plus touchés par la maladie. « Nos hôpitaux n'auront pas la capacité pour accueillir la mise en quarantaine des ressortissants malgaches ou étrangers fuyant la France ou les autres foyers de propagation du virus », selon une source au ministère de la Santé publique.

« Décision difficile à prendre. La fermeture totale de nos frontières avec la France est délicate même si le coronavirus sévit dans ce

pays et que le bilan s'alourdit de jour en jour.

Une réunion exceptionnelle de plusieurs acteurs et techniciens en charge de la lutte contre la propagation du Covid-19 s'est déroulée, [mardi]. Le but était de trouver des solutions pour éviter l'entrée de ce virus qui fait ravage dans plus de cent pays dans le monde à Madagascar. Le comité général opérationnel (CGO) qui se réunit chaque mardi est composé de techniciens émanant du ministère de la Santé publique, du ministère des Transports, du tourisme et de la météorologie, du ministère des Affaires étrangères ainsi que de la société civile. Ce comité a proposé et voté la suspension épisodique des vols entre Madagascar et la France. Autrement dit, les vols seraient suspendus pendant une à deux semaines pour reprendre de nouveau durant un laps de temps

à fixer et ainsi de suite, suivant les variations de la propagation du virus dans les pays européens, explique un membre de ce comité.

« La fermeture de nos frontières aux personnes en provenance de France et d'autres pays où sévit la maladie à coronavirus est inévitable. En général, notre capacité de résilience face à cette maladie est insuffisante en termes de moyens de prise en charge et de soins des malades. Si nous continuons à ouvrir nos frontières, nos hôpitaux n'auront pas la capacité pour accueillir la mise en quarantaine des ressortissants malgaches ou étrangers fuyant la France ou les autres foyers de propagation du virus », selon une source au ministère de la Santé publique.

Des mesures

La suspension des vols avec la France et la fermeture de nos frontières avec ce pays pendant plusieurs mois d'affilée sont défavorables et auraient un impact négatif sur notre économie. C'est pourquoi le débat que nous allons entamer avec les acteurs qui se réunissent aujourd'hui (ndlr : hier) promettra d'être ardu, avant qu'une solution idoine soit trouvée », affirme notre source.

La solution votée hier par le CGO devra ce jeudi être rapportée au Comité national de coopération à qui reviendra la décision finale.»

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Nou néna in plas dann la COI é i fo ni lite pou gingn so plas-la

Ala lé bèl la ! Nou lé dann loséan indien é i fé konmsi nou lété d'moun étranj ! konmsi La Frans lé plis shé èl isi ké nou lé shé nou !

Lé vré nou lé départman franse. Lé vré lé zot sé in bann zéta indépandan. Mé fransh vérité nou na plis zatome kroshu avèk lo bann manm La Coi ké La Frans par èl mèm. Mi antan déza tré bien in pé apré di, vi ké nou lé départman lé normal sé l'éta franse k'i koz pou nou, a nout plas, é mèm si li gaskone nout zintéré, nou néna poin arien pou dir, arien pou réklamé, si nou lé pa kontan, nou na ka pran konstan.

Mé alon kalkil in kou ka nt mèm zis pou rofléshi in pé : avèk Madégaskar, Moris, Rodrigue, Sésèl épi komor, nou lé konm frèr. In bonpé d'moun la vni shé nou téi sort dann bann péi-la-lé vré do gré sansa dé fors. Mé an atandan kan ni parl banna ni di souvan dé foi nout bann frèr épi nout bann sèr. Kisa k'i pé dir lo pèp rényoné néna poin zansète komin avèk demoun bann zil lé zalantour.

Kisa k'i pé dir par raport la zéografi nou lé pa voisin avèk banna dopi dé tan é dé tan. Kisa k'i pé dir nou lé pa bien anrasiné isi dann loséan indien, é nou na l'intansyon sort isi pou alé ayèr-inn dé grin konmsa mé pa nout tout an mass. Kisa k'i ozré dir anou

bann bon franse d' frans lé pli morisien pli komor, pli malgash, pli séséloi ké nou. Kant mèm lé ga, dopi dé zénérasyon é dé zénérasyon nout lonbri lé antéré isi é sète banna non.

A ! Sirtou alé pa tir la konstitisyon, alé pa amontr anou nout éstatu, mé tienbo plito kont nout réalité imène, nout réalité zéografik, nout réalité kiltirèl, nout lintéré dann l'avnir. Lé vré nou néna osi konm i di in transh de blan an nou, mé la pa tout é la kréolizasyon la fine pass é arpas par-la. An pliské sa, in konstitisyon, in léstatu, sa sé in konstriksyon imène sa. Sa i ékri sa é pèrsone i anpèsh pa ékri ali tèl fason k' i tienbo kont nout natirèl, nout kiltirèl, nout listorik, nout lékonomik. Mé zami, mi pans, i fo ni lite pou k'in plas i rovien a nou dann La coi é mi pans sa sé in konba lé nésésèr pou améné.

Justin